Nations Unies

S/PV.7927



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7927e séance

Mercredi 19 avril 2017, à 10 heures

New York

Président :	Mme Haley	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2017/283)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

17-10463 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2017/283)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/283, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de M. Martin Kobler et de l'Ambassadeur Olof Skoog, Représentant permanent de la Suède, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Je donne maintenant la parole à M. Kobler.

M. Kobler (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais féliciter les États-Unis d'Amérique pour leur présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci.

Les membres du Conseil sont saisis du dernier rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2017/283). Toutefois, dans mon intervention, je vais me concentrer sur quelques points stratégiques et faire des recommandations au Conseil pour examen.

Aujourd'hui, il est plus important que jamais de forger l'unité en Libye. Avant la signature de l'Accord politique libyen à Skhirat, la Libye était un pays profondément divisé. L'adhésion générale des parties prenantes libyennes à l'Accord politique libyen, signé le 17 décembre 2015 sous le signe de l'espoir et de l'assurance, n'a pas faibli. La communauté internationale continue également d'apporter un appui ferme à l'Accord et aux institutions qui en sont issues et reconnaît le Conseil de la présidence en tant que seul pouvoir exécutif national. Les déclarations des ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil en Libye, l'appui politique et la mobilisation des pays voisins et la formation d'un quatuor composé de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes, de l'Union européenne et des Nations Unies sont autant de signes tangibles qui attestent de la cohésion et de l'engagement de la communauté internationale. Nous partageons tous la même vision. Nous partageons tous la même feuille de route.

Aussi bien les Libyens que la communauté internationale appuient l'Accord. Oui, il peut être modifié; Non, il n'y a pas d'autre option. Il n'y a pas de plan B. Par ailleurs, nul n'est besoin d'un plan B. Si les parties ne s'acquittent pas de leurs responsabilités au titre de l'Accord politique libyen, il n'y a aucune raison de penser qu'elles feront preuve de plus d'engagement à l'égard d'un autre accord.

On observe aussi des signes positifs ailleurs. La lutte contre le terrorisme a été largement couronnée de succès à Syrte et à Benghazi. Daech ne contrôle plus de territoires en Libye. Il s'agit d'un progrès important sur la voie de l'élimination de l'État islamique d'Iraq et du Levant en Libye. La situation en matière de sécurité à Tripoli est sous contrôle. Sur le plan économique, la production du pétrole a augmenté et peut encore augmenter. La National Oil Corporation a beaucoup accompli et prouve qu'il faut préserver l'unité des institutions souveraines. La Banque centrale a déboursé des ressources budgétaires, notamment les salaires dans toutes les régions du pays.

Malgré ce que je viens de dire, nous devons être honnêtes et admettre que l'optimisme et l'assurance observés à Skhirat ont diminué. À leur place, je vois la frustration, la déception et parfois la colère. Bien souvent, ces sentiments sont justifiés. L'horizon ouvert par l'Accord politique libyen est devenu flou et pour beaucoup, la voie à suivre n'est plus claire. Aujourd'hui, l'incertitude est source de fragmentations et de dissensions, contribuant à un vide dangereux en ce qui concerne le pouvoir politique. Des affrontements violents, des troubles sociaux et l'augmentation de la criminalité demeurent monnaie courante dans bien trop de régions de la Libye.

Les institutions issues de l'Accord politique libyen doivent s'acquitter de leurs engagements si elles veulent

préserver leur crédibilité et leur légitimité. Les divisions qui règnent au sein de nombreuses institutions ont eu une incidence sur leur capacité à gouverner. Nombreux sont ceux qui ont commencé à estimer qu'au lieu d'aller dans le sens de l'intérêt de la nation, les accords de partage du pouvoir permettaient de faire primer les intérêts d'un groupe sur ceux d'un autre.

Les effets de ces divisions ont engagé la Libye sur une voie inquiétante. Les services publics ne parviennent pas à répondre aux besoins d'une grande partie de la population, notamment pour l'accès à l'électricité, à la santé, à l'éducation et à l'eau. L'économie poursuit son déclin. Le produit intérieur brut a diminué de plus de la moitié depuis 2012. Le manque de liquidités empêche les Libyens d'accéder à leurs salaires. Le dinar se déprécie. L'économie souterraine et la corruption endémique gagnent en puissance.

Les dissensions politiques menacent aussi la cohésion des institutions financières souveraines, comme la Banque centrale, la National Oil Corporation et la Libyan Investment Authority. Il est difficile d'établir un budget commun réaliste pour l'ensemble de Libye. Le vide politique complique les efforts visant à créer une force de sécurité unie et a incité certaines personnes à plaider en faveur d'une solution militaire à la crise libyenne. L'histoire a horreur des vides de pouvoir. Les groupes armés montent en puissance et la Libye est de nouveau le théâtre de violences, plus intenses encore. Les gains obtenus contre les groupes terroristes, notamment à Benghazi et Syrte, finiront par être annulés si certains acteurs cherchent constamment à accéder au pouvoir, aux dépens des institutions et de la société civile.

La concurrence pour s'arroger le contrôle des ressources nationales va entraîner une recrudescence des violences si les causes profondes ne sont pas réglées. Il faut cesser de recourir à la violence pour atteindre des objectifs de court terme. Il est temps de revenir à la politique. Il est temps de régler les questions fondamentales, et de retrouver l'esprit de Skhirat. Ayant travaillé sur la Libye depuis la signature de l'Accord politique libyen, je suis convaincu que la Libye ne résoudra pas ses problèmes toute seule. Elle a besoin d'un appui fort, uni, constant, robuste et concret de la part de la communauté internationale; d'action et d'engagement, et pas uniquement de documents, de réunions et d'ateliers; de partenariat, pas d'ingérence; d'antibiotiques, pas d'aspirine. Qu'il me soit permis de faire sept brèves suggestions sur la voie à suivre, pour alimenter la réflexion du Conseil.

Premièrement, l'Accord politique libyen doit rester le cadre d'un règlement politique. Je suis encouragé par le fait que toutes les principales parties prenantes, ainsi que l'écrasante majorité de la population libyenne, partagent cet avis. Profitons de ce consensus. Le Premier Ministre et le Président de la Chambre des députés ont tous deux confirmé leur engagement, de même que le commandant de l'Armée nationale libyenne, le maréchal Haftar, lors de notre réunion jeudi dernier à Benghazi. Le chef du Haut Conseil d'État a fait part de son accord, tout comme la quasi-totalité des représentants des principales institutions et parties prenantes. L'Accord n'est pas parfait. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut y apporter des modifications, ce que seuls les Libyens eux-mêmes peuvent faire. Nous nous employons à réunir un consensus concernant les mécanismes qui permettront ces modifications. Il doit s'agir d'un processus ouvert à tous, et les parties décisionnaires doivent avoir la capacité et la volonté de mettre en œuvre leurs décisions.

Deuxièmement, les entités chargées de la sécurité doivent s'abstenir de toute action susceptible de déclencher ou d'intensifier les violences. Il faut faire baisser la température en Libye afin que les discussions politiques puissent reprendre. Les efforts visant à étendre le contrôle par la violence manquent de vision et sont contre-productifs. Je suis particulièrement préoccupé par les faits nouveaux aussi bien militaires qu'humanitaires dans le sud de la Libye. Le sud a été très négligé et ne pourra pas en supporter davantage. L'unité ne naîtra pas de la violence. Les parties doivent prendre du recul et se parler.

Troisièmement, les mesures de sécurité qui visent à stabiliser la situation et à créer les conditions de la formation d'un dispositif de sécurité unifié doivent être redynamisées d'urgence. Si les progrès en matière de sécurité sont les plus efficaces lorsqu'ils sont associés aux avancées sur le volet politique, des mesures de confiance doivent être prises immédiatement. La création à Tripoli d'un comité chargé de surveiller le cessez-le-feu représente une bonne base pour aller de l'avant s'agissant d'arrangements de sécurité plus structurés pour la ville, et constitue un moyen de renforcer l'autorité du Conseil de la présidence.

Quatrièmement, l'économie et la situation financière du pays doivent être stabilisées. L'accord obtenu sur un cadre budgétaire pour 2017 a été une

avancée significative. Toutefois, les mécanismes budgétaires et des finances publiques doivent être améliorés pour assurer un financement unifié et équitable des services et de l'économie, avec une distribution juste et transparente des fonds à toutes les régions de Libye. À cet égard, j'encourage une coopération plus constructive entre les institutions financières et économiques de Libye et le Conseil de la présidence.

Cinquièmement, la réconciliation nationale doit être intégrée avec détermination à tous les niveaux. La capacité des dirigeants libyens à négocier des cessez-le-feu locaux est un atout majeur et a empêché de nombreuses étincelles d'allumer des incendies. Les Libyens entameront bientôt, avec le concours de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL),une vaste initiative de réconciliation nationale partant de la base.

Sixièmement, il faut engager l'amélioration des services publics, de la sécurité et de la gouvernance au niveau local. Dans un pays ayant une longue tradition de faiblesse des institutions nationales, les autorités locales restent les acteurs parmi les plus respectés et les plus efficaces. Nous devons les appuyer. Les maires élus démocratiquement doivent se voir dotés de l'autorité, des fonds et des responsabilités nécessaires. Dans ce contexte, il est important que les partenaires internationaux soient prêts à soutenir le Conseil de la présidence, s'il en fait la demande, et à déployer les compétences, non seulement en dehors de la Libye, mais aussi en Libye sur le terrain.

Mon septième et dernier point est particulièrement important. Je souhaite que la communauté internationale sorte du confinement. Se concentrer uniquement sur la lutte contre le terrorisme et les migrations ne suffit pas. Les migrations et le terrorisme sont des symptômes, et non des causes profondes.

Je suis reconnaissant des nombreux efforts et initiatives entrepris ces derniers mois et semaines, en particulier par les pays voisins et les organisations régionales, pour rapprocher les parties prenantes politiques et militaires. Je crois que l'heure est maintenant venue pour l'ONU de reprendre le rôle de chef de file. L'ONU bénéficie d'une position sans équivalent en Libye. Toutefois, nous avons besoin de l'appui uni du Conseil de sécurité et de l'ensemble de la communauté internationale. Les femmes et les hommes de Libye, ses anciens pleins de sagesse et sa jeunesse dynamique méritent une vie meilleure, et ils la méritent dès maintenant.

Je tiens à remercier une nouvelle fois le Conseil de sécurité de son appui indéfectible à mes collègues et à moi-même. Je remercie l'Ambassadeur Skoog et la présidence du Conseil, ainsi que toutes les parties prenantes présentes dans l'ensemble de la Libye, de la coopération qu'ils apportent à tout le pays. Je les remercie de leur appui à l'Accord politique libyen, de la chance qu'ils ont donnée à la MANUL et à nous tous de servir le peuple libyen, et de la confiance placée en nous.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kobler du temps qu'il nous a consacré, de son leadership et de ses lumières aujourd'hui.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Skoog.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Mon rapport sera, j'en ai peur, légèrement plus aride que celui que nous venons d'entendre.

Conformément au paragraphe 24 e) de la résolution 1970 (2011), je suis chargé de faire rapport au Conseil de sécurité sur les travaux du Comité créé par la même résolution. Ce rapport couvre la période allant du 7 décembre 2016 au 19 avril 2017, durant laquelle les membres du Comité ont examiné un certain nombre de questions par le biais de la procédure d'approbation tacite.

Premièrement, en ce qui concerne l'embargo sur les armes, au cours de la période considérée, le Comité a approuvé une demande de dérogation à l'embargo sur les armes présentée par les Pays-Bas en application du paragraphe 13 b) de la résolution 2009 (2011) et du paragraphe 9 c) de la résolution 1970 (2011). Le Comité a également reçu deux notifications après la livraison, respectivement de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et de Malte, celle de Malte ayant été présentée conjointement avec celle de la délégation de l'Union européenne. Ces notifications concernaient des articles précédemment exemptés par le Comité au titre du paragraphe 13 b) de la résolution 2009 (2011) et du paragraphe 9 c) de la résolution 1970 (2011). Le Comité a aussi répondu à trois demandes d'éclaircissement émanant de la Tunisie, de la Turquie et de la Grèce concernant le champ et l'application de l'embargo sur les armes.

S'agissant du gel des avoirs, le Comité n'a pas encore achevé l'examen de la demande de dérogation introduite par la Suisse en application du paragraphe 19 b) de la résolution 1970 (2011), relative aux avoirs du Libya Africa Investment Portfolio (Portefeuille d'investissements de l'Afrique en Libye). Le

Comité n’a pas fait objection à une notification soumise par le Royaume-Uni au titre du paragraphe 19 a) de la résolution 1970 (2011), en lien avec le même intitulé figurant sur la liste. Pour ce qui est de la demande de dérogation reçue du Canada concernant un avoir détenu par un individu inscrit sur la liste, le Comité a demandé d’autres détails avant d’examiner plus avant la question.

S’agissant de l’interdiction de voyager, au cours de la période considérée le Comité a approuvé une actualisation de sa quatrième note d’information pratique, liée à la mesure d’interdiction de voyager. À la demande de la Libye, le Comité a aussi approuvé la prorogation d’une levée de l’interdiction de voyager frappant un individu inscrit sur la liste, qui suit actuellement un traitement médical en Égypte jusqu’au 23 août.

Sur la question de la communication avec la Libye, je voudrais aussi dire que le Comité a cherché à obtenir des informations auprès de la Mission permanente de la Libye auprès de l’Organisation des Nations Unies concernant les responsables habilités à signer les documents relatifs à de futures demandes de dérogation à l’embargo sur les armes, conformément à l’article 8 de la résolution 2174 (2014). Cela a été fait comme suite à la recommandation du Groupe d’experts créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité dans son rapport d’étape. Le Comité a aussi communiqué à la Mission permanente les détails concernant toutes les précédentes demandes de dérogation à l’embargo sur les armes et au gel des avoirs examinées par lui. Enfin, le Comité a aussi eu des consultations avec la Mission permanente sur la question du contrôle de certaines institutions publiques et financières libyennes, également comme suite à une recommandation du Groupe.

Enfin, le Comité a reçu deux lettres de Malte concernant les activités de deux bateaux qui auraient essayé d’exporter illégalement des produits pétroliers et du carburant de Libye vers d’autres destinations. Le Comité n’a pas encore achevé son examen de cette question.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Skoog de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kobler et M. Skoog de leurs exposés.

Tout d’abord, j’assure M. Kobler du plein appui du Royaume-Uni à son travail et réitère son attachement à l’Accord politique libyen – seul cadre pour un règlement politique de la crise en Libye. Mais, malheureusement, comme il l’a dit clairement, sa mise en œuvre reste au mieux mitigée. Je suis d’accord avec l’ensemble de son programme en sept points. En tant que rédacteur pour la Libye, nous voyons trois domaines de préoccupation liés l’un à l’autre : la sécurité, l’économie et le processus politique.

En 2017, les conditions de sécurité se sont détériorées de façon significative, particulièrement dans le sud, où il y a maintenant une nouvelle escalade des affrontements qui mettent le pays au bord de la guerre civile. Le Royaume-Uni condamne toutes ces violences ainsi que les menaces d’action militaire et les violations flagrantes des droits de l’homme par des groupes armés dont il est fait état. De tels actes n’ont pas leur place dans la Libye d’aujourd’hui, et nous disons clairement que les structures militaires et autres structures de sécurité doivent être placées sous contrôle civil et politique. Comme les Ambassadeurs de Chine, de France, de Russie, du Royaume-Uni et des États-Unis en Libye l’ont dit la semaine dernière, il y a une différence entre les actes visant à contrer la menace terroriste et ceux pouvant mener à une détérioration accrue en Libye.

S’agissant de la lutte contre le terrorisme, il importe de saluer la défaite de Daech à Syrte, et je rends hommage à tous ceux qui y ont pris part et m’incline devant la mémoire de ceux, nombreux, qui ont perdu la vie dans ces combats. Mais malgré ce succès, nous faisons face maintenant à une menace qui s’étend à toute la Libye. Ceux qui continuent de miner une gouvernance effective en Libye alimentent la menace terroriste en créant des espaces non gouvernés. C’est une menace qui s’étend non seulement à toute la Libye, mais aussi à la région dans son ensemble. Ces espaces non gouvernés créent les conditions qui permettent aux réseaux criminels et de traite des personnes de tirer parti du vide politique et sécuritaire dans certaines parties de la Libye. Seul un Gouvernement fort et stable peut lutter efficacement contre la migration irrégulière.

J’en viens à mon deuxième point. L’économie aussi reste vulnérable dans cette situation politique et sécuritaire instable. Nous voulons voir de réelles améliorations. Le Conseil de la présidence et la Banque centrale doivent collaborer pour résoudre la crise de liquidité et faire en sorte que les services publics, comme l’eau et l’électricité, soient assurés tout au long

du mois de ramadan. Nous voulons voir les institutions parallèles cesser de miner le Conseil de la présidence. Il y a eu quelques progrès, notamment l'établissement des budgets pour 2017 et le dialogue économique sur les détails de la politique fiscale et monétaire en cours maintenant à Tripoli, mais il est clair que d'autres mesures sont nécessaires.

Pour tout dire, il est crucial que les ressources pétrolières de la Libye restent neutres et que tout le pays en bénéficie. Le maintien de l'unité de la National Oil Corporation est essentiel pour garantir que les revenus soient utilisées dans l'intérêt du pays. Nous demandons que les ressources pour réaliser l'investissement si nécessaire dans l'entretien des infrastructures pétrolières soient allouées afin d'aider à augmenter les exportations nationales et à réduire la pression exercée sur l'économie.

J'en viens maintenant à mon dernier point. Le dénominateur commun des situations sécuritaire et économique est, bien entendu, le processus politique, mais je suis heureux de réaffirmer ici, dans cette salle, l'appui permanent du Royaume-Uni au Conseil de la présidence et au Gouvernement d'entente nationale dirigé par le Premier Ministre Serraj, en tant qu'autorités exécutives légitimes en vertu de l'Accord politique libyen, conformément à la résolution 2259 (2015).

Mais comme le montre l'instabilité sécuritaire et économique, il est urgent, aujourd'hui plus que jamais, que la Libye progresse sur la voie de la pleine réconciliation politique. Nous appuyons les premiers signes de progrès vers l'aplanissement des divergences politiques, notamment les efforts régionaux faits dans le cadre du processus politique mené sous l'égide des Nations Unies et la disposition renouvelée des institutions légitimes libyennes – la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État – à participer aux préparatifs du dialogue.

Un long et difficile chemin nous attend, et nous exhortons donc toutes les parties à s'engager à faire des progrès. Nous soulignons notre ferme opposition à toute tentative de perturber le processus politique. Tous ceux qui ont un rôle à jouer, y compris ceux qui ne sont pas encore partie à l'Accord politique, doivent y participer de façon constructive et faire montre d'esprit de compromis. La communauté internationale, comme M. Kobler nous l'a rappelé, doit continuer de les aider.

Nous saluons la détermination du Secrétaire général de faire de la Libye l'une de ses priorités personnelles, et nous réaffirmons notre plein appui au rôle central que joue la Mission d'appui des Nations Unies en Libye dans la promotion du processus politique en Libye. En tant que rédacteur au Conseil sur cette question, nous continuerons de faire notre part. Nous continuerons de suivre étroitement la situation en Libye. Nous appuierons tous les efforts visant à trouver un règlement politique plus inclusif dans le cadre de l'Accord politique libyen et nous collaborerons avec le Conseil de la présidence et le Gouvernement d'entente nationale dans le cadre de l'action qu'ils mènent pour servir le peuple libyen, car l'appui continu du Conseil de sécurité et de la communauté internationale dans son ensemble restera essentiel si nous voulons assurer un avenir meilleur à tous les Libyens.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais remercier M. Skoog, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, ainsi que M. Martin Kobler, des exposés qu'ils viennent de nous présenter. Je voudrais aussi remercier particulièrement M. Kobler et la Mission d'appui des Nations Unies en Libye des efforts inlassables qu'ils ont déployés pour restaurer la stabilité dans la Libye sœur.

Nul n'ignore les efforts qu'a déployés l'Égypte tout au long des derniers mois pour fournir l'appui et les facilités nécessaires à nos frères libyens et leur permettre de trouver un règlement sur la base de l'Accord politique libyen, de rétablir la stabilité dans le pays et de permettre à la Libye de retrouver sa place naturelle dans le concert arabe, africain et international. Les efforts de l'Égypte se fondent et continueront de faire fond sur les relations historiques qui lient les peuples égyptien et libyen aux fins de la réalisation de la réconciliation entre les Libyens.

Le dialogue parrainé par l'Égypte s'est poursuivi avec la participation de toutes les parties nationales libyennes – de l'ouest, de l'est et du sud – et des différentes institutions légitimes en vertu de l'Accord politique libyen. L'un des plus importants résultats issu de ce dialogue est l'accord des parties sur la création d'une commission qui travaillera à modifier l'Accord politique libyen et notamment à régler la question du commandement suprême des forces armées et des autres questions qui entravent son application. Ce comité serait composé de 30 membres désignés par la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État.

Pour que cette initiative aboutisse, toutes les parties libyennes doivent manifester la volonté politique nécessaire et être capables d'assumer la responsabilité

du choix des membres de ce comité. Elles doivent également faire preuve de souplesse afin de faciliter les travaux du comité, en gardant à l'esprit l'intérêt supérieur du pays. Pour que cette entreprise réussisse, l'appui international et régional est également essentiel. À cet égard, nous apprécions les efforts constructifs de l'Algérie et de la Tunisie et les autres efforts régionaux entrepris par le biais du mécanisme créé par les voisins de la Libye, dont la dernière réunion s'est tenue au Caire, ainsi que les efforts de la Ligue des États arabes et de l'Union africaine.

À un moment où l'Égypte cherche à créer les conditions nécessaires pour éloigner le dialogue politique libyen des intérêts étroits promus par certaines parties régionales, ces mêmes parties, qui sont connues de tous, continuent de jouer un rôle subversif en Libye. Un exemple clair de cette situation est la récente attaque perpétrée par des éléments extrémistes dans la zone du Croissant pétrolier en mars, au moment où les parties libyennes se préparaient à lancer un dialogue basé sur les accords conclus au Caire. Cette attaque s'est produite après que l'Armée nationale libyenne soit parvenue à placer les installations pétrolières sous l'autorité de la National Oil Corporation pour que tous les Libyens en bénéficient. Ces actes subversifs visant la Libye sont clairs et explicites, et le Conseil de sécurité doit assumer son rôle et contraindre toutes ces puissances régionales hostiles à réévaluer leurs positions et à s'abstenir de manipuler les ressources du peuple libyen et de la région.

L'instabilité occasionnelle dans la capitale, Tripoli, montre qu'il est dangereux de laisser les milices faire chanter et terroriser les civils libyens. L'Égypte estime que les efforts internationaux doivent être axés sur l'appui à l'édification d'institutions nationales de sécurité professionnelles. Elle estime également que l'Armée nationale libyenne doit être au cœur du processus d'unification des forces armées libyennes, sous la supervision des autorités civiles élues. L'Armée nationale a montré son patriotisme plus d'une fois, que ce soit en luttant efficacement contre les terroristes dans l'est du pays ou en garantissant le retour des installations pétrolières sous l'autorité de la National Oil Corporation.

Il va sans dire que pour éliminer le terrorisme de l'État islamique d'Iraq et du Levant et des autres groupes qui menacent la Libye, une action nationale efficace doit être menée, et nous estimons que l'Armée nationale libyenne est la mieux placée pour jouer ce rôle. En conséquence, la communauté internationale doit reconnaître que pour éliminer les dangers du terrorisme et de la criminalité organisée émanant de la Libye, il faut fournir un appui total à l'Armée dans les plus brefs délais.

M. Delattre (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Martin Kobler, pour son intervention très éclairante, pour son engagement inlassable et pour le rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2017/283).

J'aborderai pour ma part la situation sécuritaire, politique et économique en Libye, que nous jugeons inquiétante, et proposerai quelques axes d'action possibles vers lesquels je crois que nous convergeons collectivement et que nous devons mettre en œuvre de toute urgence.

Du point de vue sécuritaire d'abord, nous sommes particulièrement préoccupés par les développements en cours au sud du pays, alors que des avancées majeures avaient été relevées. À Tripoli, le Gouvernement d'entente nationale a contribué à l'adoption d'un cessez-le-feu globalement respecté, et il met en place des institutions sécuritaires, parmi lesquelles la Garde présidentielle, que la France contribue à former. Ces efforts, en lien avec l'ONU et l'Union européenne, sont essentiels pour protéger les institutions et la population. Les forces libyennes ont par ailleurs réalisé des avancées significatives dans la lutte contre le terrorisme, à Syrte et à Benghazi notamment.

En contrepoint, depuis plusieurs semaines, les combats entre des groupes armés libyens, qui se battent entre eux au lieu de s'unir contre le terrorisme, confirment la tentation dangereuse du recours à la solution militaire. Les coups de force ne mènent qu'à l'impasse politique et au chaos sécuritaire, créant un terreau fertile pour la résurgence du terrorisme. Des offensives armées inconsidérées, comme celle menée tout récemment à Sabha, dans le sud de la Libye, ne font que mettre le feu aux poudres, mettant en danger le processus politique. L'escalade doit cesser immédiatement pour laisser place au dialogue et à la réconciliation nationale. Il est de notre responsabilité de le signifier de toute urgence aux parties libyennes. À cet égard, le rôle des pays voisins de la Libye est précieux pour parvenir à l'apaisement, et nous saluons en particulier les efforts de l'Algérie, de l'Égypte et de la Tunisie.

Sur le plan politique, ensuite, un consensus se dessine pour que des éléments de l'Accord politique libyen soient amendés afin de rendre les institutions

plus efficaces et plus représentatives. C’est un élément positif. Plusieurs obstacles demeurent toutefois. Le Gouvernement d’entente nationale, fruit de l’Accord de Skhirat, que nous reconnaissons tous, est régulièrement mis en difficulté. Le Parlement, qui tire aujourd’hui sa légitimité de cet accord politique inter-libyen, semble bridé dans ses efforts en faveur du dialogue. La France dénonce les actions visant à porter atteinte aux institutions issues de Skhirat, qui diminuent les chances de sortir de l’impasse politique. Dans ce contexte, nous appuyons pleinement l’action des Nations Unies pour assurer la médiation entre les Libyens et la coordination de toutes les initiatives régionales et internationales. Nous saluons l’intégration de l’Union européenne dans la troïka, devenue le « quatuor ».

Enfin, sur le volet économique, si des progrès ont été accomplis avec l’adoption du budget 2017 par le Gouvernement d’entente nationale, certains développements appellent à la plus grande vigilance. La compagnie nationale pétrolière, la National Oil Corporation, seul acteur reconnu, est menacée dans son exploitation pleine et entière du pétrole sous le contrôle du Gouvernement d’entente nationale, et tiraillée entre les différents pôles du pouvoir. Les relations entre la Banque centrale et le Gouvernement d’entente nationale restent difficiles, bien que le dialogue économique travaille à les rendre plus fluides. Il est essentiel de préserver les institutions économiques et financières et de s’assurer qu’elles agissent sous le contrôle du Gouvernement. L’argent du pétrole doit aller à la construction de l’État, au service de la population et de sa prospérité, et non au financement d’une économie de guerre et des trafics en tout genre.

Par ailleurs, je souhaiterais aller dans le sens du rapport du Secrétaire général pour dénoncer la traite des êtres humains en Libye. Nous appelons les autorités libyennes à tout mettre en œuvre pour que les migrants soient traités dignement sur leur sol. Il s’agit là d’une priorité en matière de protection et de promotion des droits de l’homme et de lutte contre la criminalité organisée. Dans ce contexte, quelles sont les voies de sortie de crise? Un engagement réaffirmé de la communauté internationale est indispensable et urgent, et cela autour de trois axes complémentaires.

Premièrement, comme nous n’avons eu de cesse de l’affirmer, la solution au conflit libyen ne peut être que politique. Rappelons-nous que la logique de l’Accord de Skhirat est celle de l’entente entre les forces politiques libyennes, à l’exclusion des terroristes, autour d’un nouveau modèle de répartition du pouvoir. C’est donc le choix du dialogue et le refus des armes. Dans ce cadre, ceux qui recourent aux armes plutôt qu’au dialogue et qui minent tout espoir de stabilisation et de paix doivent être désignés.

Nous devons donc réaffirmer notre appui collectif, sous l’égide des Nations Unies, à la révision concertée de l’Accord politique libyen. Nous encourageons à ce titre le dialogue entre le Conseil de la présidence, le Parlement de Tobrouk et le Haut Conseil d’État afin que chacun trouve sa place. Nous convergeons autour de cette table sur ce constat, et nous le faisons je crois de plus en plus. Les pays voisins, en particulier l’Égypte, l’Algérie et la Tunisie, multiplient les efforts pour parvenir à un compromis politique en soutien à la médiation onusienne. Nous saluons à nouveau ces efforts importants.

Deuxième axe, il revient au Conseil de veiller au maintien, au respect effectif et au renforcement des mécanismes d’action du Conseil relatifs à l’embargo sur les armes que nous avons mis en place et à la lutte contre les exportations illicites de pétrole, dans la continuité des résolutions que nous avons adoptées. Je tiens à remercier à cet égard la présidence suédoise du Comité de sanctions concernant la Libye pour son travail remarquable. Les ressources pétrolières de la Libye doivent rester sous le contrôle exclusif du Gouvernement d’entente nationale et de la compagnie pétrolière nationale de Tripoli, pour le bénéfice de tous les Libyens. Nous devons collectivement faire preuve d’une grande vigilance pour éviter toute exportation illicite de pétrole, sous toutes ses formes. Nous saluons la décision du Conseil de la présidence de nommer le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement d’entente nationale, M. Mohamed Siala, point focal de la Libye pour les demandes d’exemptions à l’embargo au profit du Gouvernement d’entente nationale.

Enfin, troisième axe, le Conseil de sécurité doit mettre toute son autorité dans la balance pour encourager les Libyens à s’entendre. À ce titre, je tiens à saluer pleinement le travail du Représentant spécial et à encourager l’action des Nations Unies et du Secrétaire général sur le dossier, essentiels pour redonner une impulsion au processus politique et coordonner les efforts diplomatiques. Face à l’ampleur des défis actuels, l’unité de la communauté internationale et le rôle moteur des Nations Unies, avec des propositions nouvelles, sont plus que jamais nécessaires. Le moment est donc venu pour un engagement renforcé et renouvelé des Nations

Unies, qui revêt aujourd'hui un caractère d'urgence. Sachons assumer ensemble nos responsabilités.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial pour son exposé complet et ses efforts sans relâche en Libye.

L'Italie reste à l'avant-garde de l'appui international au peuple libyen, aux institutions validées par l'Accord politique libyen à Skhirat et au rôle de médiation de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. Nous sommes déterminés à ce que l'Accord politique libyen soit pleinement mis en œuvre, tout en favorisant la réconciliation et l'inclusion.

Mon premier point concerne le volet politique et sécuritaire. Le soutien de toute la communauté internationale est essentiel pour consolider les résultats obtenus jusqu'ici afin de lutter contre le terrorisme et de rétablir la stabilité. Notre message devrait donc être très clair. Tout d'abord, le Conseil de la présidence et le Gouvernement d'entente nationale, dirigé par le Premier Ministre Serraj, restent les seules autorités exécutives légitimes de la Libye, conformément à la résolution 2259 (2015). Nous entendons les soutenir plus vigoureusement que jamais dans leur rôle crucial pour combattre le terrorisme.

Deuxièmement, nous encourageons les initiatives visant à consolider le cadre de Skhirat et à l'améliorer dans la mesure du possible en trouvant des solutions réalistes aux questions en suspens, notamment pour ce qui est du renforcement de l'ouverture dans le cadre de l'Accord politique libyen.

Troisièmement, nous encourageons la coopération du Conseil de la présidence avec toutes les institutions libyennes légitimes afin d'élargir sa base de soutien et de parvenir à un règlement politique durable. Il n'y a pas de solution militaire aux problèmes de la Libye. Une solution ne peut être obtenue que par un dialogue politique inclusif et la réconciliation nationale. Nous rejetons toute tentative d'utiliser la force pour obtenir des gains politiques ou territoriaux, et soulignons la distinction qui existe entre les actions pour lutter contre les menaces terroristes et celles susceptibles d'entraîner une nouvelle détérioration de la situation en Libye.

Nous suivons avec préoccupation les violences qui ont éclaté récemment dans le sud et dans la zone de Sabha. Nous appelons à la désescalade et à éviter tout acte de provocation. Nous nous félicitons des efforts que continuent de déployer les pays voisins et les organisations régionales. Une action cohérente et coordonnée de la communauté internationale à l'appui du processus politique placé sous la médiation de l'ONU peut favoriser une attitude constructive des parties prenantes libyennes en vue de la mise en œuvre intégrale de l'Accord politique libyen.

En outre, en ce qui concerne les efforts de réconciliation, nous devons consolider les progrès que le pays a réalisés jusqu'ici dans des circonstances très difficiles. Pour notre part, nous avons renforcé notre capacité d'être plus proches de la population et des communautés libyennes dans tout le pays grâce à notre ambassade à Tripoli. Nous estimons qu'il est indispensable de promouvoir la stabilité en dialoguant avec toutes les parties libyennes. Nous sommes régulièrement en contact avec l'est du pays et promouvons activement le dialogue et la compréhension mutuelle avec des personnalités clefs du monde politique et du secteur de la sécurité, y compris le général Haftar. Nous prônons une démarche constructive, notamment sur la question cruciale de la mise en œuvre des dispositions de sécurité prévues par l'Accord politique libyen, avec des forces de sécurité nationales unifiées et renforcées et placées sous contrôle civil.

À cet égard, nous faisons écho au rapport du Secrétaire général (S/2017/283) et nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en place de la Garde présidentielle. Nous intensifions également notre aide humanitaire en coordination avec le Conseil de la présidence, par exemple en offrant des traitements médicaux en Italie aux Libyens blessés, y compris ceux de l'est qui ont participé à la lutte contre le terrorisme. Nous prévoyons également d'accroître notre présence diplomatique dans l'est en ouvrant un consulat et un bureau des visas à Tobrouk.

Nous portons également notre attention sur le sud de la Libye, autre grande région stratégique du pays. Nous avons fourni à plusieurs reprises une aide d'urgence à ces communautés fragiles et encourageons les initiatives visant à améliorer le dialogue avec les municipalités locales. Le 31 mars, les représentants des tribus Tébou et Aoulad Souleïman ont signé un accord à Rome visant à promouvoir la réconciliation, la lutte contre le terrorisme et la lutte contre la traite des êtres humains. Des représentants touaregs et le Vice-Premier Ministre libyen, au nom du Conseil de la présidence, étaient présents à la cérémonie à Rome.

Quatrièmement, en ce qui concerne l'économie, nous demeurons préoccupés par les derniers développements concernant l'infrastructure pétrolière.

À l'heure où s'opère un regain de tension, il est primordial de réaffirmer notre soutien au mandat de la National Oil Corporation, qui sous l'autorité du Conseil de la présidence gère l'infrastructure, les ressources et les revenus du pétrole au profit de tous les Libyens, conformément à l'Accord politique libyen. Nous appuyons le dialogue économique libyen en vue d'encourager la coopération entre le Conseil de la présidence, le Gouvernement d'entente nationale et la Banque centrale libyenne. Pour la première fois depuis des années, le Gouvernement dispose aujourd'hui d'un budget pour mettre en œuvre des initiatives pour le bien du peuple libyen. Nous appelons désormais le Gouvernement d'entente nationale et la Banque centrale libyenne à maintenir le cap et à mettre en œuvre l'accord qu'ils ont passé afin de maintenir l'économie à flot, de garantir la disponibilité des fonds nécessaires aux activités du Gouvernement, de maîtriser le budget et de mettre fin à la crise des liquidités.

Mon dernier point concerne les migrations. Nous réitérons notre inquiétude face au trafic de migrants et à la traite des êtres humains qui mettent en péril la vie de milliers de personnes en Méditerranée. Dans ses efforts pour allier sécurité, solidarité et développement, l'Italie reste déterminée à sauver les personnes en mer et à aider les migrants du sud à atteindre ses rivages. Rien que pour le week-end de Pâques, 8 500 personnes ont été secourues. Mais un effort collectif plus important est nécessaire pour renforcer la capacité des autorités libyennes de disloquer les réseaux criminels qui exploitent les flux migratoires illégaux.

Grâce à son rôle de chef de file dans l'opération Sophia, l'opération militaire de l'Union européenne dans le sud de la Méditerranée centrale, l'Italie travaille donc en partenariat avec la Libye pour relever conjointement ce défi commun, favorisant ainsi la coopération dans le domaine de la prévention de l'immigration clandestine, de la traite des êtres humains, de la contrebande ainsi que dans celui de la sécurité aux frontières, sur la base d'une approche globale. Nous estimons que c'est une étape clef pour mieux gérer les flux migratoires, ce qui favorisera également la stabilité de la Libye, de ses voisins et de la Méditerranée en général.

Pour conclure, nous comprenons qu'il est extrêmement important que les Libyens entendent du Conseil qu'il partage leur aspiration à une Libye sûre, démocratique, prospère et unifiée, dans laquelle l'autorité de l'État et la primauté du droit prévalent. Tel est en effet notre défi : ne pas laisser tomber la population et les institutions libyennes, mais les accompagner dans le retour à la stabilité et à la prospérité et rester à leurs côtés pour lutter contre le terrorisme et les bandes criminelles qui se livrent au trafic et à la traite d'êtres humains.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial, M. Martin Kobler, de son exposé et de ses efforts, ainsi que de ceux de son équipe dans un contexte particulièrement difficile. Nous tenons également à remercier l'Ambassadeur Olof Skoog pour son rapport sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Nous prenons note avec satisfaction de la quasi-normalisation du paiement des salaires dans le pays et des récents succès enregistrés dans la lutte contre le terrorisme. Toutefois, plus d'un an après la signature de l'Accord politique libyen, nous continuons de constater l'absence de progrès significatifs dans le processus de transition politique à la suite de la formation du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale. L'appui que le Gouvernement a reçu au sein du système politique libyen a été minime, ce qui compromet la possibilité de stabiliser le pays à court terme, de le remettre sur la voie de la normalité, ou de fournir des services de base aux populations et de garantir leur sécurité.

La douloureuse réalité est que l'autorité du Gouvernement s'étend à peine au-delà des bâtiments où il est installé à Tripoli. Paradoxalement, l'Accord politique et le Gouvernement d'entente nationale ont bénéficié d'un appui plus important de la part de la communauté internationale que du pays lui-même. Il est essentiel que le nouveau Gouvernement parvienne à mobiliser un appui plus large au sein de la population afin de jouir ainsi d'une pleine légitimité. Sinon, il lui sera très difficile de gouverner un jour le pays ou même la majeure partie de son territoire.

Entre-temps, la violence et les combats se poursuivent, et les dizaines de milices sur le terrain sont celles qui détiennent le pouvoir véritable en Libye, cherchant à obtenir des parcelles de pouvoir aux fins de leurs intérêts économiques en vue de tenter de contrôler le commerce du pétrole ou le trafic de migrants.

Nous sommes préoccupés par le fait que la date limite pour l'approbation par la Chambre des représentants à Tobrouk de l'Accord politique libyen continue d'être repoussée. Il faut trouver un moyen pour que cela se fasse et donc laisser de côté une fois

pour toutes un facteur d'incertitude et d'instabilité institutionnelles. À cette fin, tous les efforts doivent viser à une réconciliation nationale générale, en tenant compte des demandes et des propositions de toutes les parties. Aujourd'hui plus que jamais, le dialogue est essentiel, tout comme le sont les négociations. C'est la seule voie vers l'unité et la stabilité.

Dans ce contexte, la gravité de la situation humanitaire de la population libyenne s'aggrave de jour en jour, plus d'un million de personnes ayant besoin d'une aide d'urgence. La situation des migrants qui se servent de la Libye comme d'un pays d'origine et pour la majorité d'entre eux comme d'un pays de transit vers l'Europe, qui fuient la faim, la guerre et les crises politiques sur le continent africain, reste désespérante. Chaque jour, nous sommes témoins d'épisodes tragiques qui coûtent la vie à des dizaines, voire des centaines de personnes, dont des femmes et des enfants. Des centaines de milliers de personnes sont actuellement en Libye, attendant de tenter la traversée de la Méditerranée. Elles sont soumises à de mauvais traitements et aux violations les plus graves de leurs droits fondamentaux. Nous condamnons les activités des mafias qui se livrent au trafic de migrants, une entreprise dont le volume semble continuer de croître en Libye. Il y a quelques jours, l'Organisation internationale pour les migrations a révélé l'existence d'un marché d'esclaves où des migrants subsahariens sont victimes de la traite pour quelques centaines de dollars. Cela ne peut et ne saurait être toléré sous quelque forme que ce soit en plein XXIe siècle.

Malgré les mesures adoptées en 2016, le nombre de migrants qui se noient lorsque leurs embarcations de fortune coulent continue de croître. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de l'examen des solutions à ce problème, il convient d'accorder la priorité aux droits de l'homme des migrants et des réfugiés. Seule une stabilisation des institutions politiques libyennes permettra de réduire sensiblement ce phénomène et de mettre en place des contrôles plus efficaces et plus adéquats.

Je tiens à réaffirmer notre appui au Représentant spécial du Secrétaire général et au rôle de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, et nous encourageons le Représentant spécial à poursuivre sa collaboration avec le Premier Ministre Serraj et le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale. Cela sera essentiel pour que le Gouvernement d'entente nationale puisse acquérir une légitimité dans tout le pays et ainsi remédier d'urgence les difficultés considérables que connaît la Libye, notamment la lutte contre le terrorisme et la grave crise humanitaire, économique et sécuritaire qui touche des millions de personnes.

Dans ce contexte, nous estimons qu'il importe de faire preuve de la plus grande prudence dans l'élaboration du nouveau mandat de la Mission. Pour ce faire, il sera important de procéder à un examen stratégique de la Mission, comme le prévoit la résolution 2323 (2016) ce qui, selon nous, constituerait une bonne occasion d'aligner la présence des Nations Unies sur la réalité politique opérationnelle et sécuritaire sur le terrain.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Martin Kobler pour son exposé. Le Japon appuie les efforts actuels déployés par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) pour promouvoir la paix et la stabilité dans le pays. Je tiens à remercier également M. Olof Skoog de son exposé sur les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Plus d'une année s'est écoulée depuis la signature de l'Accord politique libyen, et nous avons vu peu de progrès. La situation politique reste incertaine, mais il existe une nouvelle tendance, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, à savoir qu'un large consensus se fait jour entre les Libyens pour modifier certains éléments de l'Accord.

À cet égard, il convient de prendre note avec satisfaction de l'accord de principe conclu entre la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État en vue de constituer un comité mixte chargé de modifier l'Accord par consensus. Le Japon estime qu'un processus dirigé par les Libyens qui assure des consultations intra-libyennes larges, véritable et sans exclusive est une condition préalable à l'instauration d'une paix durable. Le Japon attend avec intérêt de voir se constituer une commission mixte qui œuvrera dans cet esprit. L'Accord politique libyen a maintenant une autre chance d'aboutir, et nous devons faire tous les efforts possibles pour aider les parties libyennes à définir la voie à suivre pour progresser. À cet égard, le Japon apprécie l'engagement continu des parties concernées, y compris les parties régionales et internationales.

Mon pays est préoccupé par la détérioration des droits de l'homme et de la situation humanitaire en Libye. C'est le coût de l'impasse politique. La communauté internationale ne peut permettre que les besoins fondamentaux de 1,3 million de personnes ayant

besoin d'une aide humanitaire tels que les médicaments, l'eau et l'alimentation restent insatisfaits. Pour alléger les souffrances de la population, le Japon recommencera à accorder une assistance économique à la Libye pour la première fois en trois ans. Nous allons contribuer plus de 4 millions de dollars, dont 1,4 million au Fonds de stabilisation pour la Libye. Nous encourageons également les institutions financières en Libye à redoubler d'efforts pour régler la question du financement et des liquidités, afin que les services nécessaires puissent être assurés aux personnes dans le besoin.

Les conditions de sécurité demeurent précaires. L'escalade de la violence à Tripoli et dans le Croissant pétrolier est une autre cause de l'impasse politique. La récente escalade dans la région méridionale est particulièrement préoccupante. Il convient de souligner que la violence ne rapproche pas de la paix. Le Japon exhorte les parties concernées à cesser immédiatement les actes de violence. Il continue d'appuyer le Conseil de la présidence et le Gouvernement d'entente nationale en tant qu'autorité légitime en vertu de l'Accord politique libyen. L'Accord est l'instrument clef pour faire avancer le processus, et son cadre doit être respecté. Le Japon engage la MANUL à continuer de s'attacher à faciliter le processus dirigé par les Libyens eux-mêmes pour appliquer l'Accord, conformément à son mandat de médiation et de bons offices tel qu'énoncé dans la résolution 2323 (2016). Le Japon, pour sa part, continuera de participer de manière constructive à ces efforts afin d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord politique libyen et d'alléger les souffrances du peuple libyen.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie le Représentant spécial Martin Kobler et l'Ambassadeur Olof Skoog de leurs exposés et les félicite de leur travail.

Peu de progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord politique libyen, qui a été signé il y a plus d'un an. Le processus de paix libyen fait face à de graves difficultés. Le dialogue politique se heurte à des problèmes majeurs et il y a un déficit de confiance entre les parties. Les conditions de sécurité demeurent précaires. Les conflits armés s'intensifient, les forces terroristes n'ont pas encore été éliminées et la prolifération des armes continue d'être un grave problème. La Chine appuie fermement l'action menée par la Libye pour rétablir la sécurité et la stabilité nationales par des voies pacifiques, et félicite toutes les parties prenantes libyennes des efforts qu'elles déploient pour appliquer l'Accord politique. Elles doivent toutes œuvrer de concert afin d'inverser la tendance négative qui prévaut actuellement et prendre des mesures proactives et effectives pour faire progresser le processus de paix en Libye.

Premièrement, seule une solution politique permettra de régler le problème libyen. Le processus politique libyen doit respecter le principe de l'appropriation et du contrôle par les Libyens, et un dialogue politique inclusif doit commencer dès que possible. Toutes les parties doivent faire preuve de sincérité et promouvoir le dialogue et la négociation dans le règlement de leurs différends. Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et l'Accord politique libyen doivent servir de base pour trouver une solution qui soit acceptable pour toutes les parties et qui permette de parvenir à la réconciliation nationale.

Deuxièmement, un cessez-le-feu doit être conclu si nous voulons que les conditions propices au rétablissement et au maintien du dialogue politique soient réunies. Toutes les parties prenantes libyennes doivent faire preuve de retenue et éviter de recourir à la force. Elles doivent mettre de côté leurs différends, instaurer la confiance mutuelle et coopérer dans des domaines tels que la lutte contre le terrorisme et la protection des aéroports, des ports et autres infrastructures économiques vitales, afin de protéger les intérêts de tous les Libyens.

Troisièmement, la communauté internationale doit fournir une aide constructive, l'ONU intervenant en tant que principal médiateur. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye doit mener ses opérations sur la base du mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité. Les organisations régionales, telles que la Ligue des États arabes et l'Union africaine, ainsi que les voisins de la Libye, doivent continuer de promouvoir la paix, faciliter les pourparlers et encourager toutes les parties en Libye à faire preuve de souplesse dans le cadre du dialogue et à participer activement aux efforts de réconciliation nationale. La communauté internationale doit respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye et accroître l'appui qu'elle lui apporte afin de l'aider à renforcer ses institutions et ses capacités de développement. La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale dans son ensemble et à contribuer au rétablissement de la gouvernance et à l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement le plus rapidement possible.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier M. Martin Kobler de son

exposé et des efforts louables qu'il déploie inlassablement et que nous apprécions grandement.

L'exposé que nous venons d'entendre dresse un tableau de la situation en Libye qui n'incite guère à l'optimisme. Malgré les efforts qui sont faits pour relancer le processus politique, la sécurité continue de se détériorer dans tout le pays. Nous sommes particulièrement préoccupés par la récente escalade militaire dans le sud de la Libye, ainsi que par les affrontements violents récurrents dans la capitale, notamment ceux visant à prendre le contrôle des infrastructures publiques, et les combats dans le Croissant pétrolier. Il est impératif d'éviter que cette évolution de la situation ne débouche sur une reprise généralisée du conflit dans le pays. Les conséquences seraient désastreuses aussi bien pour le peuple libyen que pour la sécurité de la région tout entière.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/283), la population civile en Libye paie clairement un prix exorbitant du fait de ce conflit. Des millions de personnes ont été touchées, dont 300 000 sont actuellement déplacées par l'insécurité et la violence. Les flux illicites d'armes dans le pays prolongent le conflit et aggravent les souffrances des civils. Nous tenons à rappeler à tous les États Membres de l'ONU la responsabilité qui leur incombe d'appliquer pleinement les sanctions imposées à la Libye, y compris l'embargo sur les armes. L'effondrement de l'état de droit a entraîné des violations généralisées des droits de l'homme par toutes les parties au conflit, ainsi que des violations inacceptables du droit international humanitaire, notamment à l'encontre des enfants. Les responsables doivent être amenés à répondre de leurs actes. La décision de la Cour pénale internationale d'intensifier ses travaux sur la Libye est plus que jamais d'actualité.

Le vide sécuritaire a également eu des conséquences désastreuses pour les nombreux réfugiés et migrants libyens, comme cela a été dit ici ce matin. Nous sommes alarmés par les informations faisant état de détentions arbitraires et de conditions précaires dans les centres de rétention des migrants. Nous saluons les efforts déployés par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour enquêter sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles à l'encontre des femmes dans ces centres, et demandons instamment aux parties d'accorder un plus grand accès humanitaire aux organisations internationales, telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations. En tant que l'un des 10 principaux donateurs bilatéraux de la Libye, la Suède insiste sur le fait que toute aide internationale doit être fournie en conformité avec le droit international, y compris le droit des réfugiés.

Il n'existe clairement pas de solution militaire au conflit. La seule solution viable passe par des négociations politiques dirigées par les Libyens et appuyées par l'ONU, sur la base de l'Accord politique libyen. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble doivent œuvrer de concert pour appuyer le Conseil de la présidence et le Gouvernement d'entente nationale libyens comme seul gouvernement légitime, conformément à la résolution 2259 (2015) et aux résolutions ultérieures.

Dans le même temps, nous devons être sensibles aux appels lancés par les parties en faveur d'une modification de l'Accord politique pour garantir l'inclusivité. L'application de l'Accord politique doit refléter les intérêts de tous les Libyens, hommes et femmes, et de l'ensemble du pays, y compris le sud. Il va sans dire que c'est au peuple libyen de décider des détails de toute modification éventuelle. Nous sommes encouragés par la volonté plus clairement affichée par les parties de participer au dialogue et par l'appui constructif des États voisins et des organisations régionales. À cet égard, nous nous félicitons de l'inclusion très précieuse de l'Union européenne, voisine et partenaire de la Libye, dans le quatuor.

Afin de répondre à ce qui, nous l'espérons, est une volonté nouvelle de faire avancer le processus, l'ONU doit mettre en œuvre d'urgence une stratégie revitalisée, à grande échelle et à long terme en Libye. C'est pourquoi nous sommes encouragés par la détermination du Secrétaire général à faire de la Libye une priorité en 2017. Tout en réexaminant sa stratégie à long terme, l'ONU doit rester pleinement mobilisée à court terme. Elle doit avoir les moyens de jouer un rôle de chef de file et, comme l'a dit M. Kobler, aller au-delà d'une politique d'endiguement pour relancer le processus politique, appuyer les négociations entre les parties et coordonner les efforts internationaux. Il n'y a pas de temps à perdre.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Martin Kobler et l'Ambassadeur Olof Skoog de leurs exposés très complets. Il est décevant qu'aucun progrès substantiel n'ait été réalisé en Libye depuis notre dernière séance en février (voir S/PV.7879). Malgré les nombreux efforts déployés, la situation est devenue encore plus

imprévisible, et il existe un risque patent que la situation en Libye se détériore encore davantage sur tous les fronts. Cependant, nous continuons de penser qu'il est possible d'empêcher une telle évolution. Comment?

Premièrement, nous continuons de croire fermement que l'impasse politique en Libye doit se résoudre par le compromis et une solution consensuelle. Cela suppose d'amener le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale, la Chambre des représentants et d'autres acteurs libyens à participer à un processus dans lequel seront abordées les questions fondamentales qui entravent la mise en œuvre de l'Accord politique libyen. Nous estimons que le dialogue politique constitue une bonne plateforme pour un véritable débat de cette nature. À cet égard, l'ONU doit d'abord et avant tout veiller à parler à toutes les parties et faire en sorte que toutes les parties se parlent également.

Ensuite, et c'est tout aussi important, il faut veiller à associer de manière responsable les acteurs extérieurs qui peuvent exercer une influence sur les parties pour les encourager à s'asseoir à la table des négociations. Ce n'est pas en créant des alliances de commodité qu'on y parviendra, mais en travaillant de bonne foi sur la base d'un processus de transition sans exclusive. Il est important d'assurer la cohérence de tous les efforts déployés dans le cadre d'un processus mené par les Libyens sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

En ce qui concerne la sécurité, ma délégation condamne fermement l'intensification des combats à Sebha, dans le Croissant pétrolier, Jofra et ailleurs. Il ne saurait y avoir de solution militaire à la situation en Libye. Nous appelons les parties à cesser les hostilités et à adhérer au processus de négociation. Tout retard à cet égard ne fera qu'aggraver les souffrances du peuple libyen. Il convient également de noter que cette situation précaire crée un terrain fertile pour la propagation des activités terroristes. Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/283), après la libération de Syrte, de nombreux combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant se sont déplacés vers le sud et certains se sont rassemblés au sein de cellules dormantes. Cela met en évidence combien il est urgent d'adopter des politiques de sécurité coordonnées sur le terrain et de mettre en place des structures de sécurité unifiées.

Nous sommes convaincus que la Libye peut venir à bout des menaces auxquelles elle est confrontée actuellement si elle s'engage à nouveau sur la voie du développement. Pour parvenir au développement, il faut de bons partenaires. Nous notons avec satisfaction que le Secrétaire général s'est engagé à rester mobilisé sur la situation en Libye.

À cet égard, nous attendons avec intérêt les résultats d'une évaluation stratégique à l'échelle du système qui permettra d'examiner le rôle de l'ONU en Libye et de définir les priorités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye à court terme et à long terme.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Martin Kobler, de son exposé détaillé sur les principaux faits nouveaux survenus en Libye et les activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. Nous saluons ses efforts visant à trouver une solution politique à la crise libyenne. Nous voudrions également remercier l'Ambassadeur Skoog de son exposé sur les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011). Nous le remercions de son leadership.

La situation en matière de sécurité qui se détériore et l'impasse politique qui persiste en Libye demeurent une source de vive préoccupation. Compte tenu de l'anarchie généralisée et de l'existence d'institutions parallèles et divisées, il existe un risque grave que la Libye replonge dans une situation de conflit, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2017/283). Nous sommes convaincus que l'Accord politique libyen est toujours le seul cadre permettant de trouver une solution politique durable à la crise libyenne. On sait déjà qu'il faut poursuivre les efforts pour faciliter le dialogue politique et régler les principales questions litigieuses qui continuent d'entraver l'application de l'Accord, mais le moment est venu de prendre des mesures concrètes à cet égard.

Il ne fait aucun doute que ce sont les Libyens qui doivent résoudre leurs propres problèmes. Il n'y a pas d'autre option que la prise en charge par les Libyens du processus de règlement. Toutefois, il est essentiel de coordonner les efforts régionaux et internationaux en faveur du processus de paix libyen dans le strict respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays. À cet égard, nous saluons le rôle clef que jouent les pays voisins de la Libye. C'est dans cet esprit que nous nous félicitons qu'ils ont intensifié leurs efforts pour stabiliser la situation en Libye. Nous appuyons également la décision du Comité de haut niveau de l'Union africaine d' accorder le statut de membre aux pays voisins de la

Libye, reconnaissant ainsi le rôle indispensable qu'ils jouent dans les efforts visant à régler cette crise.

Pour que les efforts déployés en faveur de la Libye soient couronnés de succès, il est impératif de renforcer la coordination et la cohérence entre tous les acteurs régionaux et internationaux concernés. Dans ce contexte, nous nous félicitons du communiqué conjoint publié à l'issue de la réunion du quatuor sur la Libye, tenue le 18 mars au Caire, qui a insisté sur l'importance d'une solution politique. Il n'y a pas de solution militaire au conflit en Libye.

Enfin, nous demeurons préoccupés par la situation humanitaire globale en Libye, ainsi que par les souffrances et le sort tragique des réfugiés et des migrants. Même si des progrès tangibles ont été réalisés dans le cadre de la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, la présence continue de ses combattants et les cellules dormantes qu'ils ont constituées continuent de représenter une menace grave. Tout cela souligne combien il est urgent de donner un nouvel élan au dialogue politique afin de rétablir la paix et la stabilité en Libye. La communauté internationale doit faire preuve de cohésion pour appuyer et encourager tous les acteurs libyens à participer sérieusement et de manière constructive à la recherche d'une solution durable à la crise libyenne.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Kobler et M. Skoog de leurs exposés.

Nous regrettons que la situation ne s'améliore pas, malgré les efforts déployés par la communauté internationale pour régler la crise politique en Libye. Nous sommes préoccupés par le fait que la fragmentation du pays et de son système de gouvernance fait obstacle au règlement de nombreux problèmes auxquels le pays est confronté sur le plan socioéconomique et de la sécurité. La Libye est toujours en train de se remettre des conséquences douloureuses de l'intervention de 2011.

L'antagonisme persistant entre Tripoli et Tobrouk a provoqué une véritable paralysie du Gouvernement. Les combats menés dans la zone du Croissant pétrolier ainsi que dans le sud du pays font partie des derniers signaux d'alarme de l'instabilité générale. Dans un contexte de vide du pouvoir, l'État islamique d'Iraq et du Levant et Al-Qaida sont toujours présents dans certaines régions, et des groupes extrémistes locaux sont toujours actifs. Le problème de la propagation du terrorisme est particulièrement grave, compte tenu des frontières poreuses de la Libye et de l'absence de services de police centralisés. Nous sommes préoccupés par le fait qu'à la suite des opérations de lutte contre le terrorisme, certains militants se sont dispersés dans différentes régions du pays, ce qui a conduit à la formation de cellules dormantes.

Les répercussions néfastes de la situation en Libye se font également sentir en Europe, qui a dû faire face à un afflux de migrants clandestins qui essaient d'atteindre le continent européen en passant par le territoire libyen. Cela a également exacerbé les problèmes transfrontaliers liés à la criminalité, à la contrebande d'armes et au trafic de drogue.

Nous estimons que les pays voisins de la Libye peuvent jouer un rôle constructif pour contrer ces menaces. Nous voudrions souligner l'importance de l'application de la résolution 2259 (2015), qui a consacré l'Accord politique libyen comme étant la base du règlement du conflit. Malheureusement, il n'y a pratiquement pas eu de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de Skhirat. Les tâches principales prévues durant la période de transition n'ont pas été exécutées. Par exemple, le texte de la Constitution n'a pas été mis au point et les élections générales qui devaient permettre la mise en place d'institutions permanentes n'ont pas eu lieu. Nous notons avec satisfaction que les parties libyennes ont indiqué qu'elles étaient prêtes à dialoguer. Toutefois, des efforts supplémentaires s'imposent pour parvenir à une compréhension commune des paramètres de la réconciliation nationale, notamment en vue de mettre en place des organes du pouvoir au niveau national.

Le Conseil de la présidence à Tripoli ne parvient pas vraiment à élargir sa base et à devenir une institution de pouvoir qui bénéficie de la confiance de larges pans de la population dans tout le pays. La capitale est contrôlée par de nombreux groupes armés, qui ne sont pas tous fidèles au Conseil de la présidence. Les perspectives de la création de la Garde présidentielle ne sont toujours pas claires. En outre, on ne sait pas encore dans quelle mesure cela est lié à la tâche principale de reconstitution de forces de sécurité unifiées. La composition du gouvernement d'entente nationale n'a pas encore été approuvée par la Chambre des députés, comme le prescrit l'Accord de Skhirat.

Face à ces multiples problèmes interdépendants, il faut apporter de toute urgence un appui international vigoureux au processus politique en Libye, car cela réduirait les risques d'une évolution négative de la

situation sur le terrain. Il n'y a pas d'autre option que de poursuivre avec patience les démarches engagées, sous les auspices des Nations Unies, auprès des représentants de principales forces politiques, des régions et des groupes tribaux. Il faut les aider à surmonter leurs désaccords internes et à trouver des solutions mutuellement acceptables aux questions litigieuses en suspens. Il faut redoubler d'efforts et présenter des propositions concrètes. Il ne faut laisser personne en marge, comme certains pays occidentaux l'ont fait en imposant des sanctions unilatérales. Le retour progressif dans le pays de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye doit être fonction de l'évolution des conditions de sécurité.

Il ne doit pas y avoir de place pour une concurrence malsaine en Libye car cela ne fera que compliquer les perspectives de règlement de la crise. Par conséquent, nous attachons une grande importance à la consolidation des efforts internationaux, notamment ceux déployés par l'Union africaine, la Ligue des États arabes et les pays voisins de la Libye. Il serait très utile que les acteurs régionaux adoptent une position commune, car une Libye stable et sûre est dans leur intérêt à tous à long terme. Nous espérons que les efforts lancés dans le cadre du format de Rome se poursuivront, avec la participation de toutes les parties intéressées. Il serait mal avisé de le laisser se fragmenter et s'éteindre.

L'un des éléments clefs auquel nous devons apporter toute notre attention est la promotion de l'unification des structures de pouvoir. Dans ce contexte, ce serait une erreur de marginaliser l'Armée nationale libyenne, puisque celle-ci pourrait constituer la base de forces armées unifiées à l'avenir. Une armée nationale libyenne, sous un commandement central unifié, pourrait être un bénéficiaire fiable d'une assistance militaire internationale. Compte tenu de l'incertitude actuelle, nous pensons qu'il serait prématuré de commencer à parler d'une levée complète ou partielle de l'embargo sur les armes imposé à la Libye par décision du Conseil de sécurité.

La destinée du pays doit être décidée par les Libyens eux-mêmes. Tenter de leur fournir des solutions toutes faites est contre-productif. Cela dit, au cœur du processus politique libyen devrait figurer un refus, de la part de toutes les parties concernées, de résoudre la crise par la force. Des efforts conjoints à la table des négociations sont la seule voie de sortie de l'impasse.

Nous pensons que c'est une erreur que certaines capitales soutiennent Tripoli par rapport à Tobrouk. Nous ne devrions pas opposer une partie de la population libyenne à une autre. Ce type de politique partiale a fini par ralentir le processus politique. Nous voulons espérer que les nombreuses présences militaires étrangères en Libye ne contribueront pas à la poursuite de la désintégration du pays et de ses institutions. Les efforts déployés par les pays européens pour lutter contre les migrations illégales qui passent par le territoire libyen, et les mesures qu'ils ont prises dans ce sens, ne devraient pas aller plus loin que leurs objectifs déclarés.

La position de la Russie n'a pas changé. Guidés par l'objectif prioritaire de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye, nous travaillons avec tous les centres de pouvoir en les encourageant à surmonter leurs désaccords. Compte tenu de la situation particulière de la Libye, c'est la seule approche adéquate.

En général, la communauté internationale est confrontée à la tâche difficile de prévenir la désintégration et l'effondrement du pays. Il est dans notre intérêt de veiller à ce que la Libye puisse sortir de cette crise prolongée aussi rapidement que possible, qu'elle redevienne un État stable, soutenu par des institutions robustes et une armée et une structure de maintien de l'ordre en bon état de fonctionnement, et qu'elle puisse recouvrer son statut d'acteur majeur au Moyen-Orient. Un règlement durable et solide non seulement permettrait de répondre aux espoirs et aux intérêts des Libyens eux-mêmes, mais il aurait également un effet salutaire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en général. Pour y parvenir, nous avons besoin d'une action coordonnée de la part de toutes les parties intéressées, et nous sommes prêts à engager cette coopération.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance. L'État plurinational de Bolivie remercie de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Martin Kobler. Nous remercions également le Représentant permanent de la Suède, l'Ambassadeur Olof Skoog, de l'exposé qu'il nous a présenté en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye. Nous leur réaffirmons qu'ils peuvent tous les deux compter sur l'appui de notre délégation dans leurs travaux.

Nous nous félicitons des efforts internationaux et, fondamentalement, régionaux, dont ceux de l'Union africaine, la Ligue des États arabes et, tout

particulièrement du travail et des efforts de l’Égypte, la Tunisie et l’Algérie, pour appuyer et consolider le processus politique libyen. Nous soulignons leur volonté déclarée de renforcer le dialogue, en respectant la souveraineté, l’indépendance et l’intégrité territoriale de la Libye. Cela étant dit, nous sommes très préoccupés par l’escalade de la violence sur le territoire libyen, laquelle, selon le rapport du Secrétaire général sur la MANUL (S/2017/283), a entraîné la mort de plus de 100 personnes et a fait des centaines de blessés entre décembre 2016 et mars 2017. Nous rappelons aux acteurs et aux parties concernées que la seule solution possible à ce conflit passe par une transition politique qui est déjà en cours et qui doit se poursuivre et se renforcer; c’est pourquoi nous préconisons d’abandonner toute attitude belligérante et d’arrêter de prétendre que le recours aux armes est le moyen de régler ce conflit, ou n’importe quel autre.

De la même manière, nous nous inquiétons du sort des déplacés. Selon un rapport de l’Organisation internationale pour les migrations publié le 18 avril, plus 290 000 personnes sont désormais déplacées en raison des affrontements constants entre les différents groupes armés. Nous voyons avec une grande préoccupation que la situation des réfugiés s’est gravement détériorée. D’après l’exposé présenté le 22 mars par la Haut-Commissaire adjointe aux droits de l’homme, Mme Kate Gilmore, à la trente-quatrième session ordinaire du Conseil des droits de l’homme,

> « [l]es migrants continuent d’être détenus arbitrairement en Libye, pendant des périodes indéfinies, sans aucune garantie de procédure régulière, de recours juridiques ou de réexamen. Ils subissent communément des conditions inhumaines et des maltraitances atroces. Souvent, des brigades armées exercent un contrôle direct ou indirect sur ces centres, y compris sur les centres de détention officiels, ce qui signifie qu’il n’y a aucune protection efficace contre les abus. »

C’est pourquoi nous lançons un appel urgent et insistant aux parties et aux acteurs armés pour qu’ils cessent toutes les activités de violence et d’intimidation à l’encontre de civils innocents qui n’ont aucun rôle dans ce conflit, et nous les exhortons à s’acquitter de leurs obligations en vertu du droit international.

D’un autre côté, nous saluons et encourageons la lutte déterminée engagée par le Gouvernement et le peuple libyens contre le terrorisme, en insistant sur le fait que, à mesure que sont libérés les territoires, l’aide humanitaire dont la population a besoin doit être garantie et facilitée. Nous renouvelons naturellement notre condamnation vigoureuse du terrorisme et de toutes les formes de violence politique, sociale et économique, qui sont des agissements injustifiables et criminels quels qu’en soient les motivations, le lieu, le moment et les auteurs. De la même manière, nous encourageons les institutions libyennes et les organismes et services des Nations Unies, tels que le Service de la lutte antimines, à continuer de déployer tous les efforts pour neutraliser les engins explosifs improvisés que l’on trouve toujours sur les parties du territoire libérées de l’emprise de Daech et qui continuent de menacer la vie et l’intégrité physique des civils.

Enfin, nous nous félicitons que le Conseil de la présidence libyen ait approuvé son cadre budgétaire pour l’année 2017. À cet égard, nous appelons tous les acteurs et parties impliqués à faire preuve de la meilleure volonté pour trouver un terrain d’entente et prendre des mesures favorables à la mise en œuvre effective de l’Accord politique libyen, dans un processus ouvert à tous, ordonné et visant à servir les intérêts du peuple libyen. De la même manière, nous prenons acte des avancées obtenues dans le cadre de l’Accord politique libyen, ainsi que du travail d’accompagnement fourni par la Mission d’appui des Nations Unies en Libye pendant la période considérée. Sur la base de ce que je viens d’évoquer, nous soulignons que tous les efforts déployés par le Conseil doivent conduire à un règlement pacifique qui aille intégralement dans le sens des intérêts du peuple libyen et qui respecte tous les droits de toute la population. Dans ce sens, nous tenons à souligner trois points : premièrement, la nécessité de renforcer l’État libyen et ses institutions; deuxièmement, le fait que le contrôle et la maîtrise des ressources naturelles des Libyens doivent être administrés par les Libyens et que leurs bénéfices doivent être destinés aux Libyens; et enfin, la primauté de la politique comme unique moyen et méthode permettant de régler ce conflit et d’autres.

M. Ciss (Sénégal) : Permettez-moi tout d’abord, Madame la Présidente, de remercier M. Kobler pour son exposé sur la situation en Libye, mais aussi pour ses efforts constants, ainsi que ceux de l’ensemble du personnel de la Mission d’appui des Nations Unies en Libye (MANUL) en faveur de la réussite du processus politique en Libye. Le Représentant spécial du Secrétaire général peut bien sûr compter sur le soutien résolu de la délégation sénégalaise, qui appuie également – soit dit en passant – ses sept recommandations qui, si elles sont bien prises en compte par l’ensemble des acteurs

et des parties, peuvent aider à une solution politique et durable de la crise en Libye. Je tiens également à féliciter l'Ambassadeur Olof Skoog pour son rapport, qu'il vient de nous présenter, mais également pour le leadership avec lequel il conduit, en sa qualité de président, les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Au regard de la situation actuelle en Libye, marquée par l'aggravation continue du sort tragique des migrants, des réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés internes, qui sont victimes des agissements de divers groupes criminels, la délégation sénégalaise estime particulièrement opportunes les observations du Secrétaire général, lorsqu'au paragraphe 9 de son dernier rapport (S/2017/283) sur la situation en Libye, il souligne « la nécessité d'une démarche globale pour s'attaquer aux causes profondes, dans les pays d'origine, des problèmes qui poussent autant de personnes à entreprendre un périple aussi dangereux ». En effet, la traite et le trafic de personnes en Libye, y compris les migrants, font partie des plus graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme que les parties au conflit en Libye continuent de commettre et dont certaines pourraient constituer des crimes de guerre.

Le cas des femmes et des filles est tout aussi alarmant, car elles subissent des violences sexuelles liées au conflit commises par les parties au conflit ainsi que par des contrebandiers, des trafiquants et des groupes affiliés à Daech en Libye, mais également par d'autres groupes criminels, et ceci même lorsque ces filles et ces femmes sont détenues dans des centres de détention officiels et non officiels pour migrants en situation irrégulière. Face à cette détérioration de la situation humanitaire et de celle des droits de l'homme en Libye, nous voudrions rappeler à toutes les parties leur devoir de protection des civils et l'obligation qui leur incombe de respecter et d'appliquer les dispositions du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Au plan politique, ma délégation voudrait souligner que l'impasse dans laquelle se trouve la Libye ne permet pas de relancer efficacement l'économie déjà fragile du pays. Certes, nous nous félicitons de ce que le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale a pu élaborer et exécuter le budget de l'année en cours, et nous appelons à une meilleure collaboration avec toutes les institutions financières libyennes afin de mieux faire face aux pénuries de fonds et de liquidités et fournir plus de services aux populations. Toutefois, au plan sécuritaire, ma délégation regrette les combats qui ont récemment eu lieu dans le Croissant pétrolier et la capitale, Tripoli. Nous estimons que les progrès réalisés dans le rétablissement de la production et des exportations de pétrole pourraient, s'y l'on n'y prend garde, être compromis par la poursuite de tels affrontements.

De même, nous nous inquiétons de voir la Libye rester une zone favorable pour l'action des groupes terroristes, et ce malgré la reprise des villes de Syrte et de Benghazi des mains de l'organisation État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Il faut dire que cette présence de l'EIIL en Libye montre toute l'urgence de mettre en place des institutions gouvernementales et des structures de sécurité unifiées et fortes dans tout le pays afin de pouvoir contenir cette menace.

Cette nécessaire unification de toutes les forces militaires et de sécurité sous l'autorité du Gouvernement d'entente nationale reste l'un des principaux défis du Conseil de la présidence, car la situation demeure précaire sur toute l'étendue du territoire libyen, et les conséquences se ressentent tant au niveau national que régional. Qu'il s'agisse du sort des migrants en Libye, de la situation économique fragile du pays, des défis humanitaires ou sécuritaires, la délégation sénégalaise demeure convaincue de la nécessité de les aborder dans le cadre global de la recherche d'une solution politique à la crise libyenne, car il ne saurait y avoir de solution militaire à ce conflit, d'où qu'elle provienne.

Ainsi, tout comme la majorité des parties prenantes libyennes et de la communauté internationale, y compris l'Union africaine, nous soutenons l'Accord politique libyen tout en prenant note du souhait légitime largement exprimé par les Libyens de l'amender. Nous voudrions donc inviter toutes les parties libyennes à œuvrer à surmonter leurs différends politiques par le dialogue, celui-ci étant le seul moyen de préserver la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Libye. Ce dialogue, bien sûr, devrait être le plus inclusif et représentatif possible et élargi notamment à toutes les tribus, aux groupes de femmes et de jeunes, dans le but d'enclencher un processus de réconciliation locale et nationale mené par les libyens eux-mêmes, avec les bons offices de l'ONU. Évidemment, les questions qui entravent l'application de l'Accord politique tant sur le plan exécutif que sécuritaire devraient figurer en bonne place parmi les priorités qui seront au menu de ce dialogue.

En conclusion, ma délégation, souhaiterait que le principe selon lequel les sanctions sont un moyen visant à rétablir la paix et la sécurité et non une finalité en soi, ne soit pas perdu de vue dans le cas de la Libye.

Enfin, tout en saluant les efforts constants des pays voisins et du quatuor sur la Libye, ma délégation souhaiterait, à l'endroit de la communauté internationale, réitérer l'appel lancé par l'Union africaine à travers son Comité de haut niveau sur la Libye, appel qui a consisté en une invite à une meilleure coordination des efforts en faveur de la Libye entre les différents pays et organisations concernés et avec tous les acteurs libyens, dans le but de faire avancer le processus politique pour le rétablissement de la paix et de la stabilité dans le pays.

M. Sadykov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, M. Kobler, et l'Ambassadeur Olof Skoog, de leurs exposés.

Ma délégation voudrait faire les observations et recommandations suivantes. Le Kazakhstan réitère son attachement à la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Libye et de ses institutions au titre de l'Accord politique libyen, qui doit être dirigé et pris en mains par les Libyens. Il n'y a pas de solution militaire à la crise. Plutôt, la solution implique dialogue politique inclusif, mesures de confiance et réconciliation nationale.

Nous saluons la poursuite des efforts de médiation qui sont menés par le Représentant spécial, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Union européenne. En outre, nous approuvons toutes les recommandations du Secrétaire général, qui doivent être pleinement mises en œuvre en coopération avec les acteurs régionaux ainsi qu'avec les pays voisins, notamment l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie, pour appuyer le processus politique libyen.

Nous nous déclarons profondément préoccupés par la nouvelle escalade militaire et par la fragilité des conditions de sécurité, qui peuvent compromettre le processus politique et créer un terreau fertile pour les groupes terroristes et extrémistes violents, notamment ceux affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant et à Al-Qaida. Ce qu'il faut faire dans l'immédiat c'est de se concentrer sur les problèmes politiques structurels non réglés et la multitude d'acteurs armés sur le terrain, qui ont des intérêts contradictoires. C'est pourquoi tout doit être mis en œuvre pour rétablir et renforcer les structures de l'État, les forces armées et le secteur de la sécurité, ce qui, en retour, renforcera la stabilité politique.

S'agissant de l'économie, les vulnérabilités de la société libyenne ne peuvent être surmontées que par des investissements dans le développement durable pour garantir la stabilité socioéconomique et répondre aux besoins fondamentaux afin d'appuyer le processus politique.

Il faut que nous prêtions une attention urgente à la situation humanitaire qui se dégrade en Libye. La lutte contre la criminalité transnationale, en particulier la migration irrégulière, la traite des personnes et le trafic de drogues, avec l'appui de la MANUL, du système des Nations Unies et autres partenaires internationaux, est tout autant cruciale, et nous appelons à des actions coordonnées et globales à cet égard.

Le Conseil de sécurité doit par conséquent jouer un rôle plus urgent et plus proactif dans le règlement de la question libyenne, que d'autres crises ne doivent pas faire oublier. Il est nécessaire d'envoyer un message clair à toutes les parties aux fins d'une cessation immédiate des opérations militaires, d'une désescalade des tensions et d'un engagement dans le dialogue politique.

Enfin, il est de plus en plus important que tous les pays appliquent pleinement toutes les sanctions imposées par le Conseil de sécurité concernant la Libye en ce qui concerne l'embargo sur les armes, l'interdiction de voyager, le gel des avoirs et l'exportation illicite de pétrole brut. Le Kazakhstan est prêt à collaborer avec les membres du Conseil pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Libye.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis d'Amérique.

Je remercie une fois de plus M. Kobler, ainsi que l'Ambassadeur Skoog, de leurs exposés et de leurs observations perspicaces.

L'enjeu d'instaurer la stabilité en Libye est élevé. Des factions lourdement armées s'affrontent pour prendre le contrôle de la terre et des ressources. Des milliers de migrants désespérés meurent chaque année après avoir quitté les rivages libyens. L'État islamique d'Iraq et du Cham et d'autres groupes extrémistes violents cherchent à s'assurer un refuge dans des endroits qui ne sont pas sous l'autorité du Gouvernement. Le peuple libyen souffre. Pour un trop grand nombre de Libyens, la promesse du renversement d'un dictateur brutal a été

remplacée par la réalité présente, à savoir des conditions difficiles et la vie sous le joug des milices. Les effets de cette instabilité se propagent dans toute l'Afrique du Nord et dans la Méditerranée.

Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Si les dirigeants libyens peuvent travailler ensemble, la Libye pourra, avec l'aide de l'ONU et de la communauté internationale, commencer à se reconstruire. La première étape est une réconciliation politique nationale entre les parties libyennes. Le statu quo, avec divers personnages qui prétendent s'exprimer au nom du peuple libyen, n'est pas soutenable. Il n'aide en rien à rétablir les institutions et la sécurité dont le peuple libyen a un grand besoin.

Les États-Unis estiment que le meilleur moyen de régler les différends est d'instaurer un dialogue sous conduite libyenne avec l'appui de l'ONU et de la communauté internationale. Toutes les parties doivent immédiatement s'engager à suivre ce processus. Si les parties ne se rapprochent pas rapidement, la Libye ne fera que devenir plus dangereuse et difficile à gouverner. C'est un résultat qu'aucune partie ne doit souhaiter.

L'Accord politique libyen reste le cadre sur lequel se sont accordés les Libyens pour effectuer la transition de leur pays. Il est la feuille de route vers l'édification d'un État libyen démocratique – un État dans lequel tous les Libyens ont leur mot à dire. La mise en œuvre de l'Accord est essentielle en vue de rétablir la stabilité. Les États-Unis se félicitent que de nombreuses parties aient manifesté leur appui à l'Accord. Dans le même temps, nous appelons tous les acteurs qui ne se sont pas encore engagés en faveur de ce processus à le faire immédiatement. Il sera probablement nécessaire d'apporter certaines modifications à l'Accord, mais l'important est que toutes les factions libyennes se rassemblent pour engager un dialogue national et décider des mesures à prendre pour appliquer l'Accord. Le dialogue et le compromis – c'est ce que les États-Unis encouragent les parties à choisir.

Toutefois, certains acteurs mènent des opérations militaires déstabilisatrices, tout en refusant de s'engager pleinement à rechercher un accord politique. La violence sur le terrain s'est envenimée ces dernières semaines. Le conflit se rapproche de l'aéroport de Tamanhint, où les forces ralliées au Gouvernement reconnu par l'ONU ont récemment été attaquées par un groupe rival. Les attaques déstabilisatrices de ce type sont inacceptables. Elles doivent s'arrêter immédiatement. Lorsque les factions libyennes continuent de s'affronter au lieu de se parler, les principaux gagnants sont les groupes terroristes.

La sécurité de la Libye ne peut être confiée à diverses factions distinctes. Le pays mérite une armée nationale unifiée qui opère sous un contrôle civil. Il est nécessaire d'établir une telle force pour permettre à la Libye d'avancer, et cette force doit être capable de sécuriser le pays. C'est une tâche extrêmement difficile. Les parties internationales qui collaborent avec la Libye doivent dire clairement qu'elles souhaitent la création d'une force de sécurité gouvernementale unique.

Enfin, le Gouvernement libyen d'entente nationale doit travailler pour la population du pays, mais il ne peut fonctionner s'il ne contrôle pas les ressources qui alimentent son budget. La richesse pétrolière de la Libye peut contribuer à financer le rétablissement des services publics, notamment les services de police et autres mesures de sécurité. L'ONU et les partenaires internationaux de la Libye doivent aider le Gouvernement d'entente nationale à gérer les ressources du pays, afin que le Gouvernement soit en mesure d'aider les citoyens libyens à satisfaire leurs besoins quotidiens. C'est pourquoi le pétrole et l'industrie pétrolière de la Libye doivent être préservés dans l'intérêt du peuple libyen. Lorsque des groupes tentent de vendre clandestinement du pétrole libyen hors du pays, ils vendent clandestinement l'avenir de la Libye. Ce sont des fonds qui contribueraient autrement à reconstruire l'économie en ruines de la Libye. Le Conseil doit donc adopter une position sans équivoque contre la vente clandestine de pétrole libyen sous toutes ses formes. La communauté internationale doit collaborer étroitement avec le Gouvernement d'entente nationale et la National Oil Corporation, qui est basée dans la capitale, pour faire cesser ces opérations non autorisées. C'est ce qu'exigent les résolutions du Conseil de sécurité.

Rien de cela ne sera facile à réaliser. Le parcours de la Libye vers la reconstruction de ses institutions et le relèvement après des années de guerre civile s'annonce extrêmement difficile. La première étape est cependant claire. Les dirigeants libyens doivent se rassembler à l'appui d'un gouvernement et d'une armée uniques. Ils doivent régler leurs différends par le dialogue, et non par la force, et ils doivent consentir des compromis. C'est le message que tous les membres du Conseil doivent transmettre aux parties. C'est ainsi que nous cesserons un jour de considérer la Libye comme une menace à la paix et à la sécurité, et que nous concentrerons

notre attention sur les possibilités qu'a la Libye de se développer.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la Libye.

M. Elmajerbi (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord,Madame la Présidente,

à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le présent mois. Je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2017/283) sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Martin Kobler, des efforts qu'il déploie pour aider les parties libyennes à trouver un compromis et de son important exposé sur les derniers événements survenus en Libye. Je remercie enfin l'Ambassadeur Olof Skoog, Représentant permanent de la Suède, de l'exposé qu'il a présenté en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Je réaffirme que le Gouvernement d'entente nationale appuie tous les efforts qu'entreprend l'ONU pour trouver un moyen de sortir de l'impasse politique dans laquelle se trouve la Libye afin de garantir la stabilité dans le pays et d'atténuer les souffrances de sa population. Les divisions politiques actuelles et la détérioration des conditions de sécurité, qui s'ajoutent à un grand nombre de circonstances difficiles, assombrissent évidemment les perspectives de la Libye à plusieurs niveaux et exacerbent les souffrances du peuple libyen au quotidien, en dépit des efforts sérieux que déploie le Gouvernement d'entente nationale pour sauver la situation, sortir de l'impasse et éviter que les difficultés ne s'aggravent. Nous réaffirmons la nécessité de trouver une solution politique sans exclusive, avec la participation des acteurs concernés, pour mettre un terme aux divisions en Libye, en s'appuyant sur le cadre de l'Accord politique libyen.

La menace de la violence et du recours à la force par n'importe quelle partie ne peut qu'avoir des incidences extrêmement négatives sur la sécurité et la stabilité dans le pays. À cet égard, nous saluons toutes les initiatives et tous les efforts entrepris par l'ONU, la Ligue des États arabes et l'Union africaine, qui viennent s'ajouter à ceux des pays voisins et frères, pour réparer la fracture entre les parties libyennes et instaurer la paix et la sécurité dans tout le pays. Nous espérons que leurs efforts constructifs se poursuivront en vue de sortir de l'impasse politique et leur permettront de trouver un compromis et de réduire autant que possible les tensions entre les diverses parties.

Nous réaffirmons également qu'il sera probablement nécessaire d'apporter des modifications mineures à l'Accord politique libyen, en particulier en ce qui concerne l'accord des parties prenantes. Nous estimons que cela n'est pas impossible. Cela pourrait être réalisé en menant un dialogue constructif entre les parties au différend. À cet égard, nous saluons la décision de la Chambre des députés libyenne concernant la reprise du dialogue politique. Nous estimons que c'est une étape extrêmement importante en vue de trouver une solution finale sans exclusive à la crise libyenne.

Depuis la signature de l'Accord politique libyen le 17 décembre 2015, le Gouvernement d'entente nationale est confronté à de nombreux problèmes, mais il est parvenu à prendre des mesures importantes en vue de faire cesser les souffrances de la population, qui sont liées aux problèmes socioéconomiques et sécuritaires du pays. Il a fait en sorte que les institutions du pays soient opérationnelles et adopté le budget pour 2017 afin de pouvoir fournir des services de base à ses citoyens, instaurer la paix et lutter contre le terrorisme, les migrations irrégulières et illégales et la contrebande de produits pétroliers. Mais, le Gouvernement d'entente nationale se heurte aussi à de nombreux défis et, au passage, il faut saluer les sacrifices et les efforts consentis par tous les Libyens, en particulier dans les villes de Syrte et de Benghazi, ce qui a permis une accalmie dans les activités des groupes terroristes. Nous avons grand besoin à cet égard d'avoir une armée nationale unifiée, placée sous la direction des dirigeants politiques du pays et opérant conformément aux normes de professionnalisme et aux procédures militaires reconnues à l'échelle mondiale.

Pour ce qui est de la Garde présidentielle, le Conseil de la présidence continue de déployer des efforts inlassables pour la mettre en place, en coordination avec le commandement de la Garde et le général Paolo Serra, le Conseiller principal du Représentant spécial du Secrétaire général pour les questions liées au secteur de la sécurité. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer la Garde présidentielle, de l'exempter de l'embargo sur les armes et de lui fournir tous les équipements importants dont elle a besoin pour entreprendre sa mission, c'est-à-dire protéger les institutions gouvernementales. Nous demandons également que l'Armée nationale libyenne soit exemptée

de l’embargo sur les armes afin qu’elle puisse s’acquitter de sa mission de lutter contre le terrorisme dans toute la Libye.

L’escalade militaire injustifiée et soudaine autour de l’aéroport de Tamanhint ces derniers jours, qui a commencé par des tirs d’artillerie lourde et des frappes aériennes et a causé de lourdes pertes ainsi que d’importants dommages aux installations, met le pays au bord de la guerre civile et risque même d’avoir porté un coup quasi fatal aux efforts de désescalade et de règlement en faveur desquels nous plaidons. Tout le monde sait que le ciblage de ces zones n’a rien à voir avec la guerre contre le terrorisme. Nous accueillons avec satisfaction l’appel à la désescalade et à la cessation immédiate de toutes les hostilités lancé le 12 avril par les Ambassadeurs des cinq membres permanents. Néanmoins, les violations et les attaques terrestres et aériennes se poursuivent. En dépit de cela, le Conseil de la présidence a créé un comité ministériel pour parvenir à la désescalade et apaiser les tensions, comme cela est indiqué dans la lettre que le Président du Conseil de la présidence a adressée le 16 avril à la communauté internationale, afin que cette dernière exhorte les responsables de cette escalade à cesser immédiatement leurs actions.

La situation des droits de l’homme en Libye reste une source de préoccupation, en particulier en raison des violations qui continuent d’avoir lieu pour des raisons politiques ou pour extorquer des fonds et obtenir des rançons, sans parler des souffrances qu’endurent les civils du fait des opérations militaires et des bombardements aveugles ou des graves atteintes dont sont victimes les migrants illégaux. Nous disons une nouvelle fois qu’il sera difficile de régler toutes ces questions tant que la stabilité ne sera pas restaurée sur l’ensemble du territoire national et que nous ne nous serons pas débarrassés des groupes armés incontrôlés. À cette fin, il faut que le Conseil de la présidence et la Chambre des députés parviennent à un accord afin que le Gouvernement d’entente nationale puisse s’acquitter de sa mission, selon les besoins.

Sur la base du principe d’appropriation nationale, nous appelons la Mission d’appui des Nations Unies en Libye (MANUL) à coopérer avec le Ministère des affaires étrangères et à coordonner avec lui la préparation des rapports, en particulier en ce qui concerne certaines questions qui ne font pas partie du mandat de la Mission, comme celle des migrants clandestins en Libye. Les migrants clandestins qui transitent par le territoire libyen vivent une situation très difficile, c’est vrai, et nous espérons qu’à l’avenir on coopérera avec les autorités libyennes pour résoudre ce problème. La MANUL devrait donner son opinion par écrit plutôt que sur Twitter, car les tweets ont le potentiel d’enflammer l’opinion publique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Kobler pour qu’il réponde aux observations.

M. Kobler (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de la solidarité exprimée autour de la table du Conseil de sécurité. La solidarité et la cohésion du Conseil représentent un message important. C’est un signal fort pour ceux en Libye qui préfèrent l’attentisme et l’atermoiement plutôt que le progrès et la stabilité. Je sais gré également des messages de soutien exprimés à l’intention de mes collègues en particulier, qui de plus en plus travaillent tous les jours sur place en Libye afin d’offrir une vie meilleure aux Libyens.

Je voudrais commenter brièvement la situation dans le sud, qui nous préoccupe vivement. Beaucoup ici ont indiqué qu’il y avait une différence entre lutter contre le terrorisme et simplement s’emparer d’un aéroport ou réaliser des gains territoriaux. La situation humanitaire dans le sud, sur l’aéroport de Tamanhint et dans la ville, est, c’est le moins qu’on puisse dire, très difficile. Il y a des personnes déplacées dans cette région, et chaque fois qu’il y a des combats la situation humanitaire empire et les gens quittent les endroits où ils résident. C’est le cas à Tamanhint. Nous faisons de notre mieux pour faire pression, politiquement, sur nos interlocuteurs afin que cessent les combats, mais aussi pour atténuer la situation humanitaire. Il n’y a plus qu’un seul hôpital, et il n’a ni médicaments ni équipements. Nous avons essayé de nous rendre sur place afin de plaider pour que les secours et l’aide humanitaire puissent parvenir aux hôpitaux et à la région.

De nombreux membres ont évoqué la situation dans les centres de détention, et je ne peux que souligner l’importance de la sécurité humaine en Libye, qui va bien au-delà des centres de détention. Je voudrais en effet attirer l’attention du Conseil sur la situation dans les prisons, qui n’a pas été mentionnée. La situation des prisonniers en Libye n’est pas meilleure que celle des personnes qui se trouvent dans les centres de détention et elle se caractérise par un surpeuplement et de mauvaises conditions sanitaires. Cela est dû à l’absence de responsabilisation, au manque de structure publique et à l’incapacité de restaurer l’autorité de l’État dans

tout le pays. Nous ne devons pas oublier les milliers de personnes qui sont soumises à la torture et à la détention arbitraire en Libye. Là aussi, le rétablissement de l'autorité de l'État a besoin de progresser. Toutefois, les membres ont eu raison d'évoquer la situation dans les centres de détention. J'essaye personnellement de me rendre dans ces centres de détention au moins une fois par mois, et je constate le surpeuplement, la situation sanitaire et les problèmes auxquels sont confrontées les personnes qui s'y trouvent.

La solution ne passe pas seulement par des mesures répressives, telles que la fermeture des frontières, mais aussi par le rapatriement de ceux qui sont dans les centres de détention. L'Organisation internationale pour les migrations fait beaucoup pour rapatrier entre 100 à 200 personnes par semaine dans leur pays d'origine. Mais, compte tenu des milliers de personnes se trouvant dans les centres de détention, ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des migrations illégales.

J'ai demandé à la Procureure de la Cour pénale internationale s'il serait possible de considérer la traite des personnes comme un crime contre l'humanité, compte tenu des milliers de personnes qui se sont noyées et du comportement irresponsable des trafiquants d'êtres humains en Libye et de l'impunité systématique dont ils jouissent. Je crois que le lien entre la sécurité humaine, les droits de l'homme universels et la sécurité politique est évident. Je suis très heureux que le Conseil se penche également sur cette question.

S'agissant des flux illicites d'armes, il y en a 20 millions en Libye. Pour un pays de 6 millions d'habitants, cela pose un vrai problème. J'ai toujours dit au Conseil de sécurité lors de consultations précédentes que ces armes viennent de quelque part, elles n'apparaissent pas comme par magie; elles arrivent par voies aériennes, terrestres et maritimes. Les exportations de pétrole et de gazole illicites sont le résultat d'un trafic vers d'autres pays. J'apprécie vraiment le fait que le Conseil tente de bloquer l'importation illégale d'armes et les filières de contrebande, car il importe que cela soit fait dans la légalité par le biais du Comité des sanctions, avec des exemptions si nécessaire, ou par la levée de l'embargo sur les armes, mais c'est au Comité des sanctions de faire les recommandations appropriées.

Je voudrais pour finir aller un peu au-delà de 2017 et 2018 en termes stratégiques. En 2050, l'Afrique aura 2,4 milliards d'habitants, près de deux fois sa population actuelle de 1,4 milliard. Il est donc facile d'imaginer ce à quoi nous pouvons nous attendre en termes de mouvements de population, non pas à court terme, mais à moyen et long termes. Mais la Libye, un pays vaste, ne comptera que 9 millions d'habitants en 2050. Pays vaste et riche qui ne sera pas très peuplé, la Libye aura à faire face stratégiquement à de grandes vagues d'immigration à partir de 2030, 2040 et 2050.

Je crois donc que nous devons réfléchir à la façon de stabiliser le pays au-delà du court terme. Il faut avoir une vision stratégique pour l'avenir. Quelque chose de spectaculaire devra se produire pour que nous puissions faire face au problème que poseront 2,4 milliards de personnes dans l'Afrique subsaharienne, dont 70 % auront entre 15 et 29 ans. Il faudra tenir compte, tandis que nous réfléchirons à l'avenir en termes stratégiques, de la poussée démographique des jeunes et de la question des jeunes, conjuguées à l'énorme croissance démographique, notamment au Niger et au Tchad, voisins immédiats de la Libye, dont la croissance démographique sera bien supérieure à celle de tout autre pays. La sécurité humaine, les lignes stratégiques de la croissance démographique libyenne et la poussée démographique des jeunes sur l'ensemble du continent sont d'importantes questions à examiner.

Je remercie les membres du Conseil de tout leur appui, de leur solidarité et du signal important que cette séance envoie aujourd'hui aux Libyens eux-mêmes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kobler pour ses éclaircissements et ses observations. Nous comprenons bien qu'il a besoin de solidarité pour pouvoir faire plus, et nous l'encourageons à poursuivre dans la bonne direction. Nous apprécions ses efforts.

La séance est levée à 12 h 5.